

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le ..26/07/25.....

Identifiant de l'Acte :

069 216900340 ...2025-07-26- RVT15-2025-AR



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

DÉLÉGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE À

M. GEOFFROY KRIEF, CONSEILLER MUNICIPAL

Le Maire de CALUIRE ET CUIRE ;

VU l'article L. 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} – Monsieur Geoffroy KRIEF, Conseiller Municipal, est délégué au Conseil Municipal d'Enfant (CME).

ARTICLE 2 – Délégation de fonction et de signature est donnée pour les affaires visées à l'article 1^{er} à Monsieur Geoffroy KRIEF, sous notre surveillance et notre responsabilité.

ARTICLE 3 – Le présent arrêté sera publié électroniquement sur le site internet de la Ville de Caluire et Cuire et ampliation sera adressée à la Représentante de l'État dans le département. Le présent arrêté sera également notifié à l'intéressé.

Caluire et Cuire, le 26 juillet 2025
Le Maire,

Bastien JOINT

